

ETAPE 1 : DECLARATION DES VOLUMES PRELEVES EN 2023 (A faire sur chaque compteur même si vous n'avez pas du tout irrigué)

1. Vérifiez que la campagne est bien sur **2023**.

2. Sélectionnez le menu **Suivi des volumes prélevés**

3. Cliquez sur **Relevé d'index et de volume**



4. Cliquez dans le menu déroulant sur le forage dont vous voulez déclarer les volumes prélevés.



Le code d'identification de votre forage se compose de la façon suivante : code administratif_nom du lieu-dit.

Pour une demande de correction, envoyer un courriel en cliquant sur le bouton 

En cas de doute sur le forage et son identification dans Gest'ea, utilisez le module cartographique pour vérifier (menu Demandes et autorisations de prélèvements / Point de prélèvement).

Attention, dans les écrans qui suivent, il vous est demandé de déclarer selon les cas soit des **index (= relevés de compteurs = Geste'a calculera le volume correspondant à l'évolution de l'index) soit des **volumes** qu'il vous faut avoir calculé (cas d'une panne de compteur, ou cas des compteurs partagés par plusieurs utilisateurs. Dans ce dernier cas nous vérifierons bien-sûr que la somme des volumes déclarés par les utilisateurs correspond bien au volume mesuré par le compteur).**

ETAPE 1 : DECLARATION DES VOLUMES PRELEVES EN 2023

Cas 1 : Compteur individuel (vous êtes seul à utiliser ce forage)

L'index de fin de période HIVER est prérempli avec l'index de fin de campagne précédente.

5. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un index compteur**
6. Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
7. Saisir l'index de fin de période
8. Cliquez sur valider.

Si vous avez irrigué en période hivernale (Du 01 déc 22 au 31 mars 23), merci de nous contacter pour corriger l'index.

*Pour retrouver les index et volumes déclarés les années précédentes, changez de campagne (en haut à gauche de l'écran). **N'oubliez pas de revenir en 2023 après !***

Pour vérifier que vos saisies sont correctes, contrôlez le volume prélevé calculé total de votre exploitation dans l'écran « Suivi des volumes prélevés / Suivi des prélèvements et restrictions » ou dans l'écran « Demandes et autorisations de prélèvement / Valider ma demande d'autorisation ».

Cas 2 : Vous êtes le responsable du Compteur partagé : (Votre forage est aussi utilisé par d'autres irrigants : voisins,...)

Recherche par compteur
Sélectionner un numéro de compteur : CP02_N_2800090
 Voir les compteurs remplacés et inactifs

Recherche par point de prélèvement
Sélectionner un point de prélèvement :

Compteur

Type de compteur : Compteur volumétrique
Etat du compteur : Actif
Numéro de compteur : CP02_N_2800090 N° du point : 54955
Numéro de constructeur :
Numéro d'agence :
Date d'installation : 01/01/2022
Date de dernier contrôle :
Date de dernière remise en état ou à neuf :
Commentaire :

En cas de changement de compteur, ou pour corriger une valeur saisie, merci de nous contacter.

*Information sur le point de prélèvement.
« CP » = Compteur Partagé*

Relevé de volume

Période	Volume
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	0 m3
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Aucun relevé

Déclaration des prélèvements 2023 : VOLUME utilisé sur votre exploitation → Ajouter un relevé de volume **5**

Pannes de compteur
Aucune panne → Déclarer une panne de compteur

Pour déclarer une panne (ajouter un volume consommé non compté par le compteur)

Relevé d'index fin de compteur partagé

Index volumétrique de début de campagne :	103 256 m3
Index volumétrique de fin de campagne :	Aucun relevé

Déclaration des prélèvements 2023 : INDEX compteur → Saisir le relevé d'index fin **9**

Prélèvement hors irrigation

Période	Volume (m3)	Usage
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	Non Défini	
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Non Défini	

Pour déduire un volume utilisé pour un usage autre que l'irrigation, merci de nous contacter.

Le volume de la période HIVER est prérempli avec la valeur 0.

5. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un relevé de volume**
6. Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
7. Saisir le volume prélevé en 2023 par votre exploitation uniquement.
8. Cliquez sur valider.

Ajouter un relevé de volume

Période * : Du 01 avr 23 au 30 nov 23 **6**

Volume * : m3 **7**

* Informations obligatoires

8

Si vous avez irrigué en période hivernale (Du 01 déc 22 au 31 mars 23), compléter aussi cette période en ajoutant un relevé de volume.

9. Cliquez sur le bouton **+ Saisir le relevé d'index fin**
10. Saisir l'index de fin de campagne du compteur commun.
11. Cliquez sur valider.

Saisir le relevé d'index de fin

Index volumétrique de début de campagne : 103256 m3 **10**

Index volumétrique de fin de campagne * : m3

* Informations obligatoires

11

Cas 3 : Vous êtes simple utilisateur du compteur partagé (Forage dont le responsable est un voisin, une CUMA,...)

Recherche par compteur
Sélectionner un numéro de compteur : CP01_N_2800094
 Voir les compteurs remplacés et inactifs

Recherche par point de prélèvement
Sélectionner un point de prélèvement :

Compteur

Type de compteur : Compteur volumétrique
Etat du compteur : Actif
Numéro de compteur : CP01_N_2800094
N° du point : 54959
Numéro de constructeur :
Nom du point : 2800094_Le petit bois
Numéro d'agence :
Date d'installation : 01/01/2022
Date de dernier contrôle :
Date de dernière remise en état ou à neuf :
Commentaire :

Relevé de volume

Période	Volume
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	0 m3
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Aucun relevé

Pannes de compteur
Aucune panne

Prélèvement hors irrigation

Période	Volume (m3)	Usage
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	Non Défini	
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Non Défini	

Annotations :

- En cas de changement de compteur, ou pour corriger une valeur saisie, merci de nous contacter.
- Information sur le point de prélèvement. « CP » = Compteur Partagé
- Déclaration des prélèvements 2023 : **VOLUME** utilisé sur votre exploitation
- Pour déclarer une panne (ajouter un volume consommé non compté par le compteur)
- Pour déduire un volume utilisé pour un usage autre que l'irrigation, merci de nous contacter.

Le volume de la période HIVER est prérempli avec la valeur 0.

5. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un relevé de volume**
6. Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
7. Saisir le volume prélevé en 2023 par votre exploitation uniquement.
8. Cliquez sur valider.

Ajouter un relevé de volume

Période * : Du 01 avr 23 au 30 nov 23

Volume * : m3

* Informations obligatoires

Annuler Valider

Si vous avez irrigué en période hivernale (Du 01 déc 22 au 31 mars 23), compléter aussi cette période en ajoutant un relevé de volume.

Pour retrouver les index et volumes déclarés les années précédentes, changez de campagne (en haut à gauche de l'écran). **N'oubliez pas de revenir en 2023 après !**

Pour vérifier que vos saisies sont correctes, contrôlez le volume prélevé calculé total de votre exploitation dans l'écran « **Suivi des volumes prélevés / Suivi des prélèvements et restrictions** » ou dans l'écran « **Demandes et autorisations de prélèvement / Valider ma demande d'autorisation** ».